



PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET CORSE



Pour l'élaboration de ces fiches régionales, nous anticipons les regroupements de régions qui interviendront en 2016, et nous recalculons nos indicateurs depuis 2010 afin d'en suivre l'évolution selon le nouveau découpage. L'Insee a également commencé à publier des chiffres selon ce découpage¹, mais pas encore d'analyse conjoncturelle: nous remplaçons donc cette année la plupart des éléments de conjoncture par une présentation générale de la région qui doit beaucoup aux publications de l'Insee. Certaines de ces publications s'appuient sur les données 2012 ou 2013 et n'ont pas été actualisées en 2014, ce qui n'enlève rien de leur intérêt.

Comme chaque année, les analyses régionales font ressortir quelques caractéristiques de la pauvreté rencontrée dans chacune des régions et leur évolution en 2014. En dehors des départements d'outre-mer étudiés individuellement, chaque analyse régionale s'appuie sur plusieurs milliers de situations. Si rien ne garantit la représentativité de ces échantillons, les difficultés qu'ils révèlent sont bien réelles et, pour la plupart, se retrouvent de façon récurrente d'année en année. Certaines caractéristiques correspondent d'ailleurs à des particularités démographiques ou économiques régionales.

Les quelques éléments de conjoncture et de présentation sont issus de publications des directions régionales de l'Insee, réalisées en partenariat avec les autres acteurs des statistiques publiques. Pour chaque région, nous indiquons quelques chiffres de cadrage comparés aux moyennes métropolitaines (source : Insee). Les valeurs indiquées dans ces petits tableaux sont celles de 2014 ou, à défaut, les dernières publiées.

L'analyse des situations rencontrées par les équipes du Secours Catholique repose sur un ensemble d'indicateurs dont les plus importants figurent dans un grand tableau général rapprochant

les valeurs de ces indicateurs dans la région pour deux années, 2010 et 2014², et les valeurs nationales. Un graphique présente en outre quelques points marquants de la région d'après les informations recueillies par le Secours Catholique. L'analyse peut être accompagnée d'exemples d'actions menées par le Secours Catholique et de propositions. Enfin, quelques aspects locaux de la problématique de la mobilité sont présentés à la fin de la fiche : au niveau régional, le nombre de réponses à l'enquête Mobilité 2015 effectuée par le Secours Catholique est trop réduit pour donner lieu à une analyse rigoureuse, mais des éléments qualitatifs peuvent être dégagés et des exemples d'actions illustrent le sujet.

DÉFINITIONS

Ménage en situation de pauvreté : personne ou famille rencontrée, soutenue, accompagnée et/ou aidée par le Secours Catholique. Le terme « situation » est à rapprocher de ce que l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee) désigne par « ménage ». Les deux termes seront employés indifféremment dans ces analyses régionales.

Personne de référence : au sein de chaque ménage, pour les couples, c'est la personne qui se présente à l'accueil des équipes du Secours Catholique, sinon, c'est l'adulte unique du ménage.

Niveau de vie ou revenu par unité de consommation (UC) : dans un ménage, le premier adulte compte pour 1 UC, les autres adultes et les enfants de 14 ans ou plus comptent pour 0,5 UC chacun et les enfants de moins de 14 ans comptent pour 0,3 UC chacun. On divise le revenu du ménage par la somme des UC le composant. Cela correspond au niveau de vie du ménage. Cette échelle d'équivalence est utilisée par l'ensemble des pays européens. Chaque individu ne correspond pas à une unité afin de prendre en compte les économies liées à la mutualisation au sein des ménages.

¹ Insee, *La France et ses territoires, édition 2015*, coll. « Insee Références », avril 2015.

² Nous prenons une période un peu plus longue que les autres années afin de faire ressortir les évolutions.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET CORSE¹

Données générales	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse	Ensemble région	France métropolitaine
Population au 01-01-2014 en milliers*	4 965	323	Ces deux régions restent distinctes et il n'y a pas de chiffres publiés pour l'ensemble	63 920
Taux de chômage 3 ^e trimestre 2014**	11,6 %	10,4 %		10,0 %
Part d'étrangers dans la population (2012)	6,5 %	9,1 %		6,1 %
Densité du parc social***	101,9	73,1		74,7
Niveau de vie mensuel médian (2012)	1 475 €	1 579 €		1 649 €
Taux de pauvreté à 60 % (2012)	19,3 %	20,4 %		14,3 %
Chiffres 2014 Secours Catholique	Provence-Alpes-Côte d'Azur	Corse	Ensemble région	
Situations rencontrées	35 807	1 253	37 060	
Nombre d'équipes	231	10	241	
Nombre de bénévoles	3 832	213	4 045	
Nombre de situations analysées	6 810	2 457	9 267	

* Chiffres provisoires. ** Chiffre le plus récent publié pour les régions 2016. *** Nombre de logements sociaux pour 1 000 habitants.

PRÉSENTATION²

En 2012, 17 habitants sur 100 vivent sous le seuil de pauvreté en Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et 20 habitants sur 100 en Corse. Un taux de chômage élevé, un faible taux d'activité féminine et un grand nombre de familles monoparentales sont autant de facteurs qui contribuent à expliquer cette situation. Les conditions de logement sont par ailleurs difficiles en PACA, région la plus chère sur le plan immobilier après l'Île-de-France.

Les régions PACA et Corse se caractérisent par d'importantes inégalités de revenus. En 2012 dans chacune des deux régions, les 10 % de personnes les plus aisées ont un niveau de vie 3,8 fois supérieur aux 10 % de personnes les plus modestes. Seule l'Île-de-France présente un écart plus grand (4,6)³.

L'économie de la région PACA est très orientée vers le secteur tertiaire qui concentre 8 emplois sur 10, dont 5 dans le secteur tertiaire marchand. L'importance traditionnelle du commerce, des transports et surtout du tourisme est un facteur relativement ancien de développement économique du secteur des

services dans la région. L'essor des services aux entreprises est plus récent. L'industrie, moins présente que dans d'autres régions, demeure toutefois importante, en particulier dans certains secteurs clés pour l'économie régionale : les industries liées à l'eau et aux déchets, l'aéronautique et la chimie. En Corse, les activités tertiaires sont également le principal moteur de l'économie, tout comme la construction.

LES SITUATIONS RENCONTRÉES PAR LE SECOURS CATHOLIQUE EN 2014

La proportion d'étrangers dans les accueils de Provence-Alpes-Côte d'Azur et de Corse est sensiblement supérieure à la moyenne nationale, mais contrairement à ce que l'on observe au niveau national, cette proportion est stable, voire en légère régression. Un peu moins de la moitié des étrangers rencontrés sont originaires d'un pays du Maghreb, et un quart d'un pays de l'Union européenne. En 2014, on observe une forte augmentation de la part des ressortissants d'Europe de l'Est. La moitié des étrangers rencontrés sont titulaires d'un

statut leur permettant de travailler, un tiers sont en attente de statut et un étranger rencontré sur six (soit 15,5 %) est sans papiers.

La population rencontrée par le Secours Catholique dans l'ensemble des deux régions est plus âgée que la moyenne nationale. Elle comporte moins de familles avec enfants, mais plus de personnes seules, hommes ou femmes, qui représentent la moitié des ménages rencontrés dans les deux régions. Par rapport à l'ensemble des ménages rencontrés en France en 2014, ceux de PACA et de Corse ont moins souvent des proches présents et participent moins souvent à des activités collectives, autant d'indicateurs d'un isolement plus marqué des personnes accueillies dans la région.

La proportion de personnes inactives, c'est-à-dire sans activité professionnelle et qui ne sont pas en recherche d'emploi, est plus forte que la moyenne nationale, ce qu'on peut attribuer en partie à l'âge plus élevé des personnes rencontrées (la part des retraités est un peu plus importante que la moyenne), mais surtout à la part élevée de personnes qui sont en incapacité de travailler pour des raisons de santé.

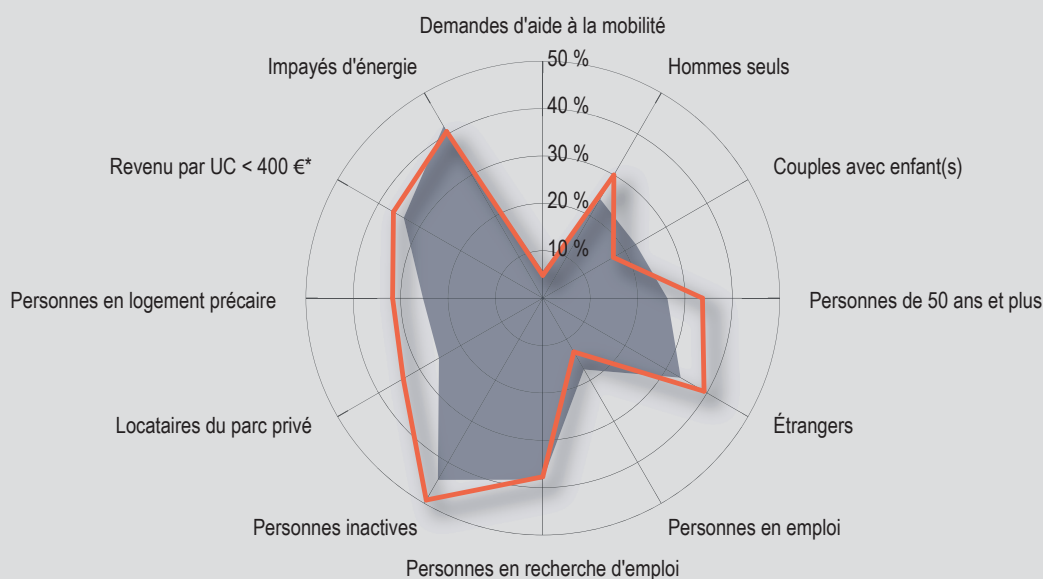
¹ Comme chaque année, nous groupons les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur (PACA) et Corse, le nombre de données remontant des accueils du Secours Catholique pour la région Corse étant trop faible pour donner lieu à une analyse détaillée.

² <http://www.insee.fr/fr/regions/provence/default.asp?page=faitsetchiffres/presentation/presentation.htm>
<http://www.insee.fr/fr/regions/corse/default.asp?page=faitsetchiffres/presentation/presentation.htm>

³ Insee, « Revenus disponibles des ménages en 2012 : comparaisons régionales ». Le niveau de vie est mesuré par le revenu disponible par unité de consommation.

France métropolitaine

Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse



* Y compris sans ressources.

Plus de 1 ménage sur 5 est sans ressources au moment de sa rencontre avec le Secours Catholique. Cela s'explique par la forte proportion d'étrangers sans statut et donc sans aucun droit à faire valoir, mais aussi par des erreurs administratives et des retards de versements, notamment pour les aides au logement. Ces dysfonctionnements semblent plus fréquents en régions PACA et Corse qu'au niveau national.

LES CONSTATS SUR LA MOBILITÉ

Au printemps 2015, le Secours Catholique a effectué une enquête sur la mobilité et les transports à laquelle ont participé les régions PACA et Corse. Nous donnons ici quelques résultats, le nombre de répondants n'étant pas suffisant pour aller plus loin dans l'analyse.

Parmi les répondants à l'enquête, nous nous intéressons plus particulièrement aux personnes en situation de précarité en âge de travailler, c'est-à-dire de moins de 60 ans. La plupart de ces personnes habitent en centre ou en périphérie de villes. Ce sont essentiellement des femmes seules et des mères seules. 10 % seulement travaillent en CDI à plein temps, et plus de la moitié ont une « forme particulière d'emploi » : CDD, temps partiel, intérim, travail

saisonnier, emploi aidé, autoentrepreneur ou autre forme de travail indépendant. Un quart sont en recherche d'emploi et les autres sont « inactifs », c'est-à-dire qu'ils n'ont pas d'emploi et n'en cherchent pas. Le revenu médian de ces personnes s'élève à 850 €. La faiblesse de ce revenu explique que près des trois quarts de ces personnes disent devoir limiter leurs déplacements pour des raisons financières. Plus de la moitié de ces personnes ne possèdent pas de voiture. Ce public fragile est le premier touché par les problèmes que pose le fait de ne pas avoir de voiture individuelle, tout comme celui d'en avoir une (coûts financiers très importants). Ces difficultés de transport ont des conséquences sur l'accès à l'emploi ou le maintien dans l'emploi, mais aussi sur l'accès aux loisirs, la socialisation, les relations avec les proches et enfin la santé.

80 % de ces personnes disposent de transports en commun à moins de 10 minutes de leur lieu d'habitation et près des deux tiers d'entre elles les utilisent. Pourtant, les politiques publiques en matière de transport restent insuffisantes, trop centrées sur les urbains actifs, et pas assez développées dans le périurbain, le rural et les zones urbaines sensibles. Beaucoup de répondants à l'enquête se disent insatisfaits de la fréquence des passages, des trajets proposés et des tarifs.

Des efforts sont également à effectuer en matière d'information et de communication : les deux tiers des répondants déclarent ne pas disposer d'informations suffisantes concernant les transports publics, et 29 % ne pas arriver à se repérer sur un plan de mobilité urbaine.

LES ACTIONS MENÉES PAR NOS ÉQUIPES

À Velleron dans le Vaucluse, ainsi qu'à Seyneles-Alpes dans les Alpes-de-Haute-Provence, les équipes proposent des solutions de transport solidaire : des bénévoles mettent leur temps et leur véhicule à disposition pour accompagner des personnes ayant à faire des courses ou une démarche administrative.

PROVENCE-ALPES-CÔTE D'AZUR ET CORSE		Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse		France
		2010	2014	2014
Principales demandes d'aide (1)	Écoute, accueil, conseil	62,4 %	57,1 %	59,0 %
	Alimentation	50,5 %	48,6 %	56,4 %
	Loyer, factures d'énergie, d'eau	15,2 %	25,1 %	19,0 %
	Mobilité (voiture, transport)	4,8 %	4,8 %	5,8 %
Types de ménage	Homme seul	36,2 %	30,0 %	24,2 %
	Femme seule	16,7 %	20,0 %	16,9 %
	Couple sans enfant	4,2 %	5,4 %	6,2 %
	Père seul	3,1 %	2,6 %	3,5 %
	Mère seule	24,3 %	24,8 %	26,5 %
	Couple avec enfants	15,5 %	17,2 %	22,7 %
	Âge de la personne de référence	Moins de 25 ans	9,3 %	5,9 %
	De 25 à moins de 50 ans	63,8 %	60,4 %	64,9 %
	50 ans et plus	26,9 %	33,7 %	26,3 %
Nationalité de la personne de référence	France	59,1 %	60,7 %	66,4 %
	Union européenne	17,6 %	16,8 %	8,2 %
	Maghreb	4,8 %	5,0 %	11,3 %
	Afrique subsaharienne	12,1 %	8,2 %	3,9 %
	Europe de l'Est	4,8 %	7,5 %	7,2 %
	Autres	1,6 %	1,8 %	3,0 %
	Statut de la personne de référence (étrangers hors UE)	Statut accordé, provisoire ou définitif	48,6 %	50,6 %
Statut demandé en attente		43,5 %	33,9 %	41,3 %
Débouté, sans papiers		7,9 %	15,5 %	15,5 %
Situation face à l'emploi de la personne de référence	CDI plein temps	2,2 %	2,6 %	4,2 %
	Formes particulières d'emploi (2)	9,9 %	9,7 %	12,0 %
	Formation professionnelle	1,4 %	0,8 %	1,2 %
	Sous-total emploi	13,5 %	13,1 %	17,4 %
	Chômage indemnisé ou en attente	11,8 %	11,4 %	11,4 %
	Chômage sans droits reconnus	25,2 %	26,3 %	26,9 %
	Sous-total chômage	37,0 %	37,7 %	38,3 %
	Étudiant	0,8 %	0,9 %	1,2 %
	Inaptitude santé	14,6 %	16,0 %	9,9 %
	Retraite, préretraite	7,4 %	6,8 %	5,3 %
	Au foyer, congé maternité	5,5 %	4,5 %	5,4 %
	Sans droit au travail	9,1 %	10,4 %	11,3 %
	Autre sans emploi	12,1 %	10,6 %	11,2 %
	Sous-total inactivité	49,5 %	49,2 %	44,3 %
Logement ou hébergement	Locataires du parc social	24,9 %	27,9 %	39,5 %
	Locataires du parc privé	38,2 %	34,0 %	25,3 %
	Autres logements stables (3)	6,2 %	6,4 %	9,9 %
	Sous-total logement stable	69,3 %	68,3 %	74,7 %
	Hébergement chez des proches	10,5 %	9,2 %	9,5 %
	Hôtels, caravanes, péniches	6,2 %	5,7 %	3,8 %
	Centre d'hébergement, squat, rue	14,0 %	16,8 %	12,0 %
	Sous-total hébergement précaire	30,7 %	31,7 %	25,3 %
Types de ressources	Aucunes ressources	18,9 %	21,1 %	18,1 %
	Transferts sociaux seulement	46,4 %	42,2 %	43,9 %
Existence d'impayés		59,2 %	55,1 %	58,2 %
Revenu mensuel médian hors ménages sans ressources (€ 2014)		833 €	850 €	924 €
Revenu par UC mensuel médian hors ménages sans ressources (€ 2014)		588 €	634 €	624 €
Impayé médian (€ 2014)		868 €	800 €	800 €

(1) Pourcentage de personnes formulant ce type de demande.

(2) CDD, temps partiel, intérim, travail saisonnier, emplois aidés, travail indépendant, travail informel.

(3) Propriétaires et habitat collectif (pensions, résidences...).